

Remise de matériel aux clubs sportifs

Communiqué de synthèse

Le conseil général soutient le sport en Loir-et-Cher à tous les niveaux, en privilégiant les actions en faveur de la pratique des jeunes. La remise de matériel sportif aux clubs constitue un temps fort de son action.

Avec un budget de 27 000 € en 2008, cette opération permet de doter 200 clubs, représentant 18 disciplines, d'équipements de qualité, indispensables pour bien débuter une activité sportive.

Les clubs sont invités à recevoir leur dotation des mains des élus au cours de deux rendez-vous conviviaux répartis sur le territoire départemental.

Cette année, ils se déroulent à :

Villebarou, le 10 septembre 2008

Contres, le 16 septembre 2008

Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire le point sur la politique sport et jeunesse du conseil général qui y consacre près de 3 M € en 2008. Cette politique consiste à :

- Soutenir la construction d'équipements
- Aider les clubs, les associations et les comités sportifs dans leur fonctionnement
- Accompagner les sportifs de haut niveau

Le conseil général de Loir-et-Cher et le sport

La politique sportive développée par le conseil général poursuit trois objectifs :

- Pourvoir les communes d'infrastructures modernes et performantes, afin de permettre à tous les habitants du Loir-et-Cher, où qu'ils résident dans le département, de pratiquer l'activité sportive de leur choix
- Donner vie aux équipements ainsi mis en place en accordant des aides aux comités sportifs départementaux, associations et clubs sportifs, et en incitant à la pratique sportive
- Soutenir le sport de haut niveau.

Construction d'équipements sportifs

Le conseil général a décidé de consacrer cette année **1,6 M €** à cet objectif.

Aide aux associations

Une enveloppe annuelle de **576 880 €** est répartie entre :

- les associations de sport scolaire et péri-scolaire (51 000 €)
- les comités sportifs départementaux (92 000 €)
- les clubs sportifs (27 000 €)
- la Maison départementale du sport à Blois (148 000 €)
- l'association Profession sport 41, qui met des moniteurs ou des éducateurs à la disposition des communes, pour un montant annuel de 82 500 €.
- les subventions aux associations (176 300 €)

Sport de haut niveau

Ces clubs et ces athlètes sont les moteurs de la pratique sportive en Loir-et-Cher. C'est pourquoi un effort financier important a été consenti pour le sport de haut niveau : **650 000 €**, notamment pour les clubs évoluant au niveau national et disposant d'une structure de formation à destination des jeunes.

→ Le conseil général de Loir-et-Cher consacre **182 000 €** à la politique jeunesse.

La remise de matériel aux clubs sportifs

En 2008, le conseil général a décidé de consacrer **27 000 €** à la dotation en matériel réservée aux clubs sportifs qui entreprennent des actions en faveur des jeunes.

Les clubs ont été choisis après consultation des comités sportifs départementaux en fonction du nombre d'associations et de licenciés dans chaque discipline.

Les bénéficiaires

200 clubs, représentant 18 disciplines :

- Athlétisme,
- Badminton,
- Basket-ball,
- Boxe,
- Cyclisme,
- Équitation,
- Football,
- Handball,
- Judo,
- Karaté,
- Natation,
- Rugby,
- Sport adapté,
- Tennis,
- Tennis de table,
- Tir,
- Tir à l'arc,
- Volley-ball,

La dotation

Matériel d'initiation (mini-haies d'athlétisme, cibles de tir à l'arc), ballons et raquettes de petite taille, équipements vestimentaires pour les plus jeunes (kimonos pour le karaté et le judo, casques de boxe, gants de cyclisme).

La remise du matériel

Elle donne lieu à deux manifestations à Villebarou et à Contres.

À Villebarou, 18 disciplines et 95 clubs ont été conviés,

À Contres, 18 disciplines et 105 clubs.

Remise de matériel sportif à Villebarou

À Villebarou, 18 disciplines sont représentées et 95 clubs sont invités à la manifestation de remise de matériel sportif destiné aux jeunes :

- l'athlétisme (1 club)
- le badminton (2 clubs)
- le basket-ball (7 clubs)
- la boxe (2 clubs)
- le cyclisme (1 club)
- l'équitation (7 clubs)
- le football (33 clubs)
- le handball (2 clubs)
- le judo (5 clubs)
- le karaté (5 clubs)
- la natation (2 clubs)
- le rugby (5 clubs)
- le sport adapté (2 clubs)
- le tennis (3 clubs)
- le tennis de table (11 clubs)
- le tir (3 clubs)
- le tir à l'arc (3 clubs)
- le volley-ball (1 club)

La remise de matériel aux clubs sportifs à Contres

À Contres, 18 disciplines sont représentées et 105 clubs sont invités à la manifestation de remise de matériel sportif destiné aux jeunes :

- l'athlétisme (3 clubs)
- le badminton (4 clubs)
- le basket-ball (12 clubs)
- la boxe (1 club)
- le cyclisme (2 clubs)
- l'équitation (5 clubs)
- le football (40 clubs)
- le handball (3 clubs)
- le judo (4 clubs)
- le karaté (2 clubs)
- la natation (2 clubs)
- le rugby (4 clubs)
- le sport adapté (2 clubs)
- le tennis (5 clubs)
- le tennis de table (7 clubs)
- le tir (4 clubs)
- le tir à l'arc (4 clubs)
- le volley-ball (1 club)

Matériel remis aux clubs sportifs par le conseil général en 2008

discipline	nombre de clubs dans le département	matériel	nombre de clubs bénéficiaires
athlétisme	11	1 lot de 6 mini-haies EPS	4
badminton	9	raquettes, plots et lattes	6
basket-ball	24	ballons	19
boxe	5	casques de protection, bustiers	3
cyclisme	11	gants	3
équitation	36	filets cheval et poney	12
football	105	ballons	73
handball	13	ballons	5
judo	32	kimonos enfant	9
karaté	11	kimonos enfant	7
natation	7	chronomètres, planches	4
rugby	9	ballons	9
sport adapté	5	raquettes de tennis, kimonos de judo, chasubles	4
tennis	82	seaux de balles molles	8
tennis de table	54	balles et raquettes	18
tir	12	cibles et plombs	7
tir à l'arc	11	cibles de paille	7
volley-ball	7	ballons	2
totaux	444		200